



Procès-Verbal

Commission Technique

Section Pratiques Diversifiées

« Foot en marchant »

28 août 2024

Présents : Évelyne Autin, Pilote du Pôle Technique
Olivier Bruneteau
Isabelle Le Du
Geoffray Maillet
Excusé : Thibault Chedanne
Assiste : Colin Gasnier, CTD DAP

1. Organisation

• Structuration

Parmi les 4 bénévoles de la section, il est demandé qu'un « capitaine » se désigne afin d'identifier un contact de la section. Une réponse est attendue pour la prochaine réunion.

A chaque réunion, un secrétaire sera nommé pour réaliser le compte rendu de la commission. Ces comptes rendus sont demandés par les élus afin de connaître les actions menées et de les valoriser.

• Licences

Deux catégories de licence sont possibles pour cette pratique :

- Licence Sport Santé, exclusivement dans le cadre d'entraînement au sein du club (nouveau)
- Licence Loisir, obligatoire pour participer aux critères

2. Bilan de la saison 2023-2024

• Section

Deux réunions d'informations en septembre - une en présentiel et une en visio.

Les clubs accueillant les rencontres ont très bien organisé ces matinées. En hiver, le jeu sur les terrains en herbe peut être une problématique. Il est à noter que des joueurs ayant une licence loisir et moins de 45 ans ne sont pas toujours dans l'esprit de cette pratique qui n'est pas de la compétition même si l'envie de gagner est présente. Chaque équipe joue 5 rencontres de 10 minutes. Les équipes sont mixtes.

• Critérium départemental

- Inscription des équipes du 4 septembre au 10 octobre 2023
- 5 dates de critérium d'octobre 2023 à mai 2024 de 4 à 10 équipes

• Critérium régional

- 1 date de critérium en avril 2024 avec deux équipes du District de Loire-Atlantique

• Critérium national

Le club des Voltigeurs Châteaubriant a participé à Clairefontaine, les 22 et 23 juin 2024.

3. Organisation de la saison 2024-2025

- **Actions**

- Une réunion d'information va se tenir le 19 septembre 2024 en visio.
- Une formation des encadrants (Attestation Fédérale – formation éducateurs, parcours bénévole) va être proposée. Une session peut accueillir 16 participants.
- Il va être étudié la possibilité de jouer sur différentes surfaces (futsal, foot5).
- En fonction du nombre d'équipes engagées, il faudra prévoir deux lieux de rencontres sachant qu'un lieu peut accueillir 12 équipes maximum.
- Aucun frais d'engagement des équipes n'est demandé à l'inscription.
- La licence loisir permet à tous joueurs quel que soit son âge de jouer dans les compétitions. Il est demandé de vérifier les catégories d'âge pour la pratique du football en marchant.

- **Critérium départemental**

La Commission fixe les dates :

- Journée 1 : 19/09/2024
- Journée 2 : 24/11/2024
- Journée 3 : 19/01/2025
- Journée 4 : 02/03/2025
- Journée 5 : 30/03/2025
- Journée 6 : 27/04/2025
- Journée 7 : 25/05/2025

Le CTD DAP,
Colin Gasnier



La Secrétaire de séance,
Évelyne Autin



Prochaines réunions : 25 septembre 2024
27 février 2025